

**Bilan de la scolarisation  
des élèves handicapés et/ou malades en Loire-Atlantique  
Année 2009-2010**

**1- Les élèves : Annexe 1**

Années	Etablissements hospitaliers	Milieu ordinaire	Etablissements médico-sociaux dont Sessad, S3ais...	Nombre d'élèves scolarisés
2008-2009	337	1807	1865	4009
2009-2010	298	3060	2043	5401 soit 2,1%

5401 élèves handicapés ont été scolarisés cette année dans un établissement scolaire public ou privé ou dans une unité d'enseignement d'un établissement médico-social ou hospitalier soit 13,47 % de plus que l'année scolaire 2008-2009.

Parmi eux, 1864 sont accueillis individuellement avec ou sans compensation individuelle du handicap (AVS, EVSH, matériel adapté, adaptation des locaux).

452 sont accueillis à temps partiel en classe ordinaire ou dans un dispositif collectif.

Les scolarisations dans les écoles, collèges et lycées de la Loire-Atlantique restent le mode de scolarisation privilégié, cependant les temps partagés avec les établissements médico-sociaux et les services se développent.

**2- Les modes de scolarisation**

**2.1 La scolarisation dans les dispositifs collectifs : Annexe 2- 3- 4**

- La scolarisation dans les dispositifs collectifs CLIS ou UPI a augmenté de 52 % dans le second degré et de 7% dans le premier degré grâce à l'ouverture de nouveaux dispositifs en deux ans.

- Entre la rentrée 2008 et la rentrée 2010 le nombre de dispositifs collectifs du premier degré a augmenté de 20%.

- Dans le même temps le nombre de dispositifs collectifs dans le second degré UPI collège a augmenté de 78 %.

- Le nombre d'UPI dans les lycées professionnels reste quant à lui stable: + 5%.

Les ouvertures prévues pour la rentrée 2010-2011 :

- 5 CLIS dans les écoles publiques, dont 1 CLIS TED
- 3 UPI dans les collèges publics
- 1 CLIS dans les écoles privées
- 1 UPI dans les collèges privés

Avec ces ouvertures la capacité d'accueil départementale à la rentrée 2010 est de 726 places soit 78 places de plus qu'en 2009 : + 12%.

Pour les UPI collèges la capacité d'accueil départementale est de 280 places soit 40 places de plus qu'en 2009: +17%.

Sur les 726 places en CLIS, 492 élèves scolarisés en CLIS à la rentrée 2009 sont maintenus en 2010, en conséquence le nombre de places disponibles est de 234.

Sur les 280 places disponibles en UPI, 194 élèves scolarisés en UPI à la rentrée 2009 sont maintenus en 2010, en conséquence le nombre de places disponibles est de 86.

A noter que 45 notifications MDPH en sortie de CLIS ou d'UPI vers les enseignements adaptés ont été intégrées dès le mois de juin dans la chaîne des affectations.

	CLIS	UPI
2008-2009	572	148
2009-2010	612	226
	+ 7%	+ 52%

## 2.2 La scolarisation dans les unités d'enseignement des établissements médico-sociaux ou établissements hospitaliers et services – annexes 1 et 3.

La scolarisation dans les établissements médico-sociaux permet à 2043 élèves de poursuivre des apprentissages.

Une unité d'enseignement est prévue dans tous les établissements de la Loire Atlantique à la rentrée 2010.

Ainsi, L'IPEAP de la Blordière ouvre sa première unité d'enseignement à la rentrée 2010. Au total 8 postes d'enseignants spécialisés sont ouverts dans le secteur public à la rentrée 2010 et 0,5 poste dans le secteur privé.

## 2.3 La scolarisation dans un établissement hospitalier ou dans un service permet à 298 élèves d'associer projet thérapeutique et projet pédagogique sans rupture de scolarisation. – annexes 1 et 3.

## 2.4 La scolarisation des élèves handicapés dans les SEGPA : annexe 5.

1449 élèves dans le secteur public et 229 élèves dans le secteur privé soit 1678 élèves ont été scolarisés cette année en SEGPA dans le département dont 186 élèves handicapés soit 11,08%.

L'évolution est importante entre la rentrée 2008/09 et la rentrée 2009/010 : on observe + 15,54% en 6ème contre 9% les autres années. Certaines divisions de 6ème présentent un taux important : 40% à Clisson, 40% à la Noé Lambert par exemple.

## 3- Les enseignants

A la rentrée 2009-2010 l'éducation nationale a mis en œuvre 359,5 emplois d'enseignants spécialisés (pour le public et pour le privé).

A la rentrée 2010-2011 387 emplois soit une augmentation 8 %.

A la rentrée 2010-2011 24 emplois supplémentaires d'enseignants spécialisés seront mis en œuvre dans le secteur public et 3,5 dans le secteur privé.

8 emplois supplémentaires dans les CLIS et les UPI du secteur public et 2 emplois supplémentaires dans les CLIS et UPI du secteur privé.

Au total, avec les emplois de formateurs ASH (+4) ce sont 27,5 emplois supplémentaires mis en œuvre pour développer et améliorer la scolarisation des élèves handicapés sur le département.

	Public 2009-2010	Privé 2009-2010	Public 2010-2011	Privé 2010-2011
CLIS	45	10	50	11
UPI	15	6	18	7
EMS	48	66,5	56	67
CHU	18	-	21	-
Référents	14	5	19	6
<b>TOTAL</b>	<b>140</b>	<b>87,5</b>	<b>164</b>	<b>91</b>
<b>Total privé + public</b>	<b>227,5</b>		<b>255</b>	

#### 4- La formation

##### 4.1 : La formation des enseignants spécialisés

Nombre de départs en formation CAPASH			
	2008/09	2009/10	2010/11
<b>A</b>	0	0	0
<b>B</b>	0	0	2
<b>C</b>	0	0	1
<b>D</b>	6	14	13
<b>E</b>	15	4	3
<b>F</b>	12	4	9
<b>G</b>	0	1	1
<b>Psychologue</b>	2	3	2
<b>DDEAS</b>	2	3	3
<b>TOTAL</b>	37	29	34

Au total 100 enseignants sont partis en formation CAPASH sur les trois dernières années. Les départs en formation privilégient les enseignants spécialisés qui vont exercer dans les CLIS, les UPI et les unités d'enseignement des établissements et services (D).

##### 4.2 Le plan départemental de formation des enseignants : *annexe 5*

Le plan de formation pour l'année 2010-2011 a pour objectif de former les enseignants des écoles ordinaires à la connaissance des handicaps et à la conception d'adaptations pédagogiques nécessaires à la scolarisation des élèves handicapés dans les classes ordinaires.

Tous les directeurs des écoles recevront également une formation à la rentrée prochaine soit 567 directeurs.

Au total 1 enseignant par école et 1 directeur seront formés au cours de l'année 2010-2011 soit 1144 enseignants (572 enseignants sur le département et 572 directeurs) pour un total de XXXX heures de formations.

Les enseignants spécialisés et l'ensemble des enseignants contribuant à la scolarisation des enfants handicapés ou malades seront également formés.

##### 4.3 Les enseignants référents de la scolarisation : *annexe 6*

Années	publique	privée	Total
<b>2008-2009</b>	10	4	14
<b>2009-2010</b>	14	5	19
<b>2010-2011</b>	19	6	25

L'augmentation du nombre de référents correspond d'une part à l'augmentation du nombre de projets personnalisés de scolarisation à mettre aujourd'hui en œuvre, mais également au suivi des élèves scolarisés dans les EMS et dans les établissements hospitaliers ce qui n'était pas fait jusqu'alors.

Au total, cette année 2225 PPS ont été réalisés par les enseignants référents dans le premier degré et 3060 dans le second degré. (Secteur public et privé) soit 278 par enseignant référents.

## **5- Les accompagnements à la scolarité**

### **5.1- Les AVS/EVSH : annexe 7**

Entre les rentrées scolaires 2007-08 et 2009-10, le nombre de notifications a progressé de 131 % et le nombre d'heures hebdomadaires d'accompagnements notifiés de 134%.

Le nombre d'élèves accompagnés par un AVSI ou un EVSH entre octobre 2007 et mai 2010 a progressé de 101% et le nombre d'heures hebdomadaires d'accompagnement réalisé de 108%.

Entre la rentrée 2007/08 et la rentrée 2009/10 le volume horaire alloué à l'accompagnement des élèves handicapés a progressé de 5727 heures. Cette progression des heures d'accompagnement représente une augmentation des moyens budgétaires de 96%.

L'évolution du nombre d'agents recrutés pour l'accompagnement des élèves handicapés est de 64%.

Le nombre d'élèves non accompagnés par un AVSI ou un EVSH entre octobre 2007 et mai 2010 est passé de 15 à 218 (+ 203 élèves) et les heures hebdomadaires d'accompagnement non assurées de 156 à 1844 (+ 1688 heures).

### **La formation des AVS/EVS/AVSCO : Annexe 8**

Sont organisés depuis la rentrée 2007-2008 :

- 3 modules (63 h) pour les personnels accompagnant des élèves handicapés (AVSI / AVSCO / EVSH) nouvellement recrutés en 2010.
- 8 modules de formation complémentaires (30 heures maximum) pour les personnels ayant déjà suivi le module général de 60h soient pour la rentrée prochaine 337 agents.

La place des associations partenaires se développe, elle représentera à la rentrée 2010 : 30 heures sur les 63 heures des 3 modules initiaux seront réalisées en partenariat avec l'équipe ASH et 18 heures sur les 30 heures des 8 modules complémentaires.

### **5.2 Le matériel adapté : annexe 9**

En 2009, un budget de 119 000 euros a permis l'achat de matériel adapté.

Les élèves présentant des troubles du langage sont les plus nombreux à être équipés de ces matériels.